

Conditions générales de vente (CGV)

Le site Yprim.com est une Micro-entreprise
Exonéré de TVA, art. 293-B du CGI
immatriculée en Ile de France sous le numéro
328 627 088

Code APE 4791A

dont le siège social est situé 2 bis rue des
écoles 94140 Alfortville

Représenté par Monsieur Bruno DENEL

Adresse mail : contact@yprim.com

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-
après détaillent les droits et obligations de la
société YPRIM et de son client dans le cadre
de la vente des marchandises suivantes :
vêtements et accessoires de mode.

Toute prestation accomplie par la société
Yprim implique donc l'adhésion sans réserve
de l'acheteur aux présentes conditions
générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux
en vigueur au jour de la prise de commande.
Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.
Par voie de conséquence, ils seront majorés
du taux de TVA et des frais de transport
applicables au jour de la commande.

La société Yprim s'accorde le droit de modifier
ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les
marchandises commandées aux prix indiqués
lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et
ristournes que la société Yprim serait amenée
à octroyer compte tenu de ses résultats ou de
la prise en charge par l'acheteur de certaines
prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de
paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue au
comptant :

- par Paypal ou Stripe (par Visa, MasterCard,
American Express, Google Pay ou Apple Pay)

Les paiements sont sécurisés

Clause n° 6 : Retard de paiement (pour les acheteurs professionnels)

En cas de défaut de paiement total ou partiel
des marchandises livrées au jour de la
réception, l'acheteur doit verser à la société
Yprim une pénalité de retard égale à trois fois
le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en
vigueur au jour de la livraison des
marchandises.

A compter du 1er janvier 2015, le taux
d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois
(Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC
de la somme restant due, et court à compter
de la date d'échéance du prix sans qu'aucune
mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute
somme, y compris l'acompte, non payée à sa
date d'exigibilité produira de plein droit le
paiement d'une indemnité forfaitaire de 40
euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code
de commerce.

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en
œuvre de la clause " Retard de paiement",
l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes
restantes dues, la vente sera résolue de plein
droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de

dommages et intérêts au profit de la société Yprim.

Clause n° 8 : Clause de réserve de propriété

La société Yprim conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Yprim se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 9 : Livraison

La livraison est effectuée :

- au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Transport effectué par La Poste ou Mondial relais

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises.

Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n°10 : Exercice du droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception de sa commande pour exercer son droit de rétractation auprès de Yprim sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Une fois le droit de rétractation exercé par l'acheteur, ce dernier dispose d'un délai de 7 jours à compter de la notification de sa rétractation, pour retourner le(s) Produit(s) non porté(s) et non utilisé(s) dans leur emballage frais de port à ses frais.

Formulaire de rétractation à compléter en ligne, par courrier ou via notre formulaire de contact. A réception du formulaire de rétractation, Yprim vous envoie par email un accusé de réception de la rétractation.

Clause n°11 : Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

Clause n° 12 : Garantie

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit.

Clause n° 13 : Force majeure

La responsabilité de la société Yprim ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre,

la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 14 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce du Val de marne.

Fait à Alfortville, le 10 septembre 2019